



Question élargie n°66
Reçue le 11.12.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler **Monsieur Claude Wiseler**
Luxembourg, le 11.12.2025
Président de la
Chambre des Député·e·s
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 11 décembre 2025

Concerne : **Question élargie au sujet de la sécurité, de la conformité et de la réglementation des trottinettes électriques au Luxembourg.**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député·e·s, notre sensibilité politique souhaite poser une question élargie à **Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics concernant la sécurité, la conformité et la réglementation des trottinettes électriques au Grand-Duché de Luxembourg.**

L'usage des trottinettes électriques connaît une croissance continue dans l'espace public, en particulier chez les jeunes, et joue un rôle croissant dans la promotion de la mobilité douce. Cette évolution soulève toutefois des questions récurrentes en matière de sécurité routière, de conformité technique des engins mis sur le marché, de prévention des manipulations visant à contourner les limites légales, ainsi que de sensibilisation des usagères et usagers aux risques encourus.

Dans le cadre de cette question élargie, j'aimerais interroger Madame la Ministre sur l'évaluation actuelle de la sécurité et de la conformité des trottinettes électriques, sur les mesures que le Gouvernement envisage pour renforcer le contrôle et la prévention, ainsi que sur la position défendue par le Luxembourg dans les discussions européennes relatives au cadre réglementaire applicable aux trottinettes électriques et aux autres micro-véhicules.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Meris SEHOVIC
Député